

**COMPTE-RENDU DU CONGRÈS DU  
CONSEIL DE LA VOIE MIGRATOIRE DE L'ATLANTIQUE**



**Hiver 2018 – Cape May, É.-U.**



**SYLVAIN DARÂCHE V-P, ASSLJ  
MICHEL BOUCHARD D-G, ASSLSJ  
Mars 2018**

# 1 Mise en contexte

L'Association des Sauvaginiers du Saguenay - Lac-Saint-Jean (ASSLSJ) a participé une première fois en 1996 à la réunion d'hiver de l'Atlantic Flyway Council (AFC) afin de répondre à l'invitation du Service canadien de la faune (SCF). Depuis, notre Association y a participé une douzaine de fois.

Par notre présence, nous y avons puisé une manne d'informations des plus pertinentes sur la santé des populations de sauvagine (canards, bernaches et oies des neiges) qui sont nécessaires à une bonne compréhension de la réglementation. Cette réglementation a des effets importants auprès des chasseurs de sauvagine du Québec, lesquels nous essayons de représenter le plus fidèlement possible. Plusieurs initiatives lancées au Québec ont pris leur origine à l'AFC.

Cette année, la session d'hiver avait lieu dans l'état du New Jersey (NJ), dans la ville de Cape May. À cette session d'hiver, nous avons pu constater que le Québec était brillamment représenté au sein du Conseil. Mme Catherine Poussart, déléguée permanente du Québec, qui travaille comme analyste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à Québec, était présente. À de nombreuses reprises elle est intervenue et a répondu à de nombreuses questions venant des Américains. Nous avons donc la grande satisfaction d'apprécier son travail et l'importance de la représentation de notre province à l'AFC. Nous désirons la remercier également, car elle nous a permis d'approfondir certains sujets.

## 2 Rôle et structure de l'Atlantic Flyway Council

La majorité des oiseaux migrateurs du couloir de migration de l'Atlantique nichent au Nord du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes alors qu'ils hivernent dans les états du Nord-Est des États-Unis. Il doit donc y avoir une concertation Canada-États-Unis afin d'établir une réglementation cohérente entre les 2 pays, ce à quoi sert le Conseil de la voie migratoire de l'Atlantique (l'Atlantic Flyway Council).

Les 19 états de l'Est des États-Unis ainsi que le Québec, l'Ontario et les provinces maritimes sont représentés à l'AFC par les instances provinciales et fédérales des deux pays. Mais ce sont les états et les provinces qui ont droit de vote sur les différentes recommandations à retenir par le Conseil. Les paliers fédéraux s'assurent d'alimenter le Conseil en informations pertinentes, afin de faire cheminer les différents dossiers. L'AFC tient 2 réunions par année, soit l'une à la fin de février et une autre en juillet de chaque année.

Lors des différents comités, divers représentants assistent aux réunions et au déroulement du Conseil. Il s'agit principalement de spécialistes de la sauvagine ou des oiseaux, des gestionnaires de différents organismes non impliqués directement sur les différents comités, des chercheurs,

ou des représentants d'organismes de conservation, etc. Ces intervenants y participent tous dans le but de demeurer informé ou donner son opinion, comme c'est le cas de l'ASSLSJ.

### **3 Présentations générales**

Plusieurs présentations sont effectuées au début de la semaine. Ensuite, les comités se réunissent pour tenir des activités de travail et présenter le bilan de leurs travaux respectifs. À la suite, le Conseil se réunit à nouveau pour entériner les décisions prises durant la semaine par les différents comités.

#### **3.1 Mot de bienvenue et présentation de l'état de New Jersey**

Présentation de l'état du New Jersey par Ted Nichols. Cape May, où se déroule la réunion est considérée comme une réserve mondiale et représente un arrêt migratoire majeur pour les oiseaux migrateurs. Cet état est grandement fréquenté par la sauvagine en hiver, 33% de nos canards noirs passent l'hiver au New Jersey alors que 50% de la population de canards pilets y font un séjour au printemps. La région hiverne 40% des bernaches cravants du Flyway et 80 % des bécasseaux. Les nombreuses plages de cet état représentent un habitat de prédilection pour la nidification de cette dernière espèce. Un demi-million de canards de mer longeant la côte de l'Atlantique passent sur les côtes de Cape May. Les milieux humides côtiers du New Jersey sont présents en très grand nombre et sont de superficie impressionnante. Finalement, l'état possède de nombreuses aires de conservation et de protection pour contrer le développement démographique.

#### **3.2 BBL USGS – Bird Banding Laboratory, United-States Géological Service (Laboratoire du baguage des oiseaux)**

Jeniffer Malapass présente le rapport annuel du BBL. À la suite de coupures ayant mené à la perte de 7 ressources humaines en 2017, son budget alloué sera révisé à la baisse pour 2018 et encore en 2019. Le site Internet de [reportband.gov](http://reportband.gov) sera entièrement refait en 2018 et mis en ligne à la suite de la saison de chasse aux oiseaux migrateurs de 2018-2019. À noter qu'à compter de 2018, le numéro 1-800 327 BAND n'apparaîtra plus sur les bagues qui seront installées et devront dorénavant être déclarées seulement par Internet. À long terme, le numéro sans frais se verra à être définitivement abandonné. Les anciennes bagues affichaient à la fois le numéro 1-800 et l'adresse Internet à utiliser pour effectuer la déclaration des bagues observées (colliers) ou récupérées. BANDIT est un logiciel permettant aux gestionnaires et aux bagueurs de gérer les informations relatives aux opérations de baguage et de gestion. Il sera également remplacé par un logiciel plus convivial et plus performant. Au total, 1 000 bagues récompense pour les canards ont été émises en 2017. Pour les trois prochaines années, c'est 1 200 bagues récompenses/an qui seront apposées. Le Québec représente le territoire où 50% de toutes les bagues sont installées sur les oiseaux migrateurs.

### **3.3 USFWS Report – United-States Fish and Wildlife Service Report (Rapport du Service de la faune terrestre et aquatique des États-Unis)**

Le rapport annuel du gouvernement fédéral américain est présenté par Paul Padding. Le USFWS fera de l'accès du public pour la pratique de la chasse l'une de ses grandes priorités en 2018. La preuve est encore plus évidente que la relève demeure importante. En 2019, les budgets alloués aux inventaires des espèces migratrices seront augmentés. Un million de dollars US additionnels y seront investis. En contrepartie, il est prévu que les budgets disponibles pour l'aménagement d'habitats de conservation se verront diminués de 3%. Parmi les 1 000 bagues payantes à 100 \$ US, installées sur les canards noirs en 2017, 10% (NB. 104) de celles-ci ont été rapportées en date du 6 février 2018. Actuellement, le USFWS prépare un plan afin de présenter le suivi de la récolte au grand public, afin qu'il soit facilement compréhensible.

Le wing bee (suivi par les ailes) 2017-2018 a permis d'analyser 20 000 ailes de canards dont 40% étaient celles de canards noirs. Les décomptes de bernaches cravant, une espèce pour laquelle la chasse est rependue et prisée le long de la côte de l'Atlantique, a permis de dénombrer 165 800 individus en 2018, 161 700 en 2017 et 157 980 en 2016, ce qui témoigne d'une tendance à la hausse de cette population. Sur ce point, la South Shore Waterfowlers Association (SSWA) située dans la région de Long Island dans l'état de New York, aimerait bien voir sous peu une libéralisation de la chasse à la bernache cravant. Cette association est la deuxième association de sauvaginaires de l'Est à suivre de façon rigoureuse l'AFC d'année en année, tout comme l'ASSLSJ.

Nous avons d'ailleurs établi une relation très amicale avec le représentant de la SSWA, M. Ron Sineo, avec lequel nous échangeons plusieurs courriels durant l'année. Ce dernier nous a permis à plusieurs occasions d'approfondir certains sujets et certains enjeux.

### **3.4 CWS Report – Canadian Wildlife Service report (Rapport du Service canadien de la faune)**

Bruce Polard présente le nouveau gestionnaire de l'équipe "sauvagine" du Québec, M. François Bolduc, également présent au Flyway, et qui remplace M. Daniel Bordage maintenant à la retraite. Le processus de modernisation de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM), adoptée en 1917, poursuit son cours. Une consultation publique est prévue à ce sujet pour octobre 2018. Elle devrait être adoptée en juin 2019. Toutefois, cette modernisation n'entraînera aucun changement significatif pour les chasseurs. Elle vise à moderniser le texte de Loi uniquement. En 2015, le nombre de permis vendu sur Internet était de l'ordre de 7%. En 2017, ce chiffre se situe à 26% et représente 48 000 permis vendus en ligne, sur 180 000. Le CWS présente les augmentations tarifaires prévues du permis pour la chasse des oiseaux migrateurs.

En voici un résumé :

Prix actuel : 8,50 \$ le permis et 8,50 \$ le timbre de conservation : 17 \$

Prix en août 2019 (+4\$) : 10,50 \$ le permis et 10,50 \$ le timbre de conservation : 21 \$

Prix en août 2020 (+ 4\$) : 12,50 \$ le permis et 12,50 \$ le timbre de conservation : 25 \$

Prix en août 2021 (+3\$) : 14 \$ le permis et \$14 \$ le timbre de conservation : 28 \$

Frais additionnels :

Permis papier : 5 \$ (Incitation à acheter le permis via Internet)

Timbre papier : 2 \$ pour l'expédition, si achat sur Internet

Entouré de plusieurs chasseurs et gestionnaires à l'AFC, nous trouvons que l'augmentation du timbre est justifiée, car les frais liés au timbre vont directement à Habitat Faunique Canada (HFC). Cette augmentation équivaut à près de 1M\$ de plus dans leur coffre. Ces fonds sont dédiés pour être réinvestis dans des projets de conservation : <https://whc.org/fr/>

Quant au permis, l'augmentation totale demeure dans la "braquette" acceptable, compte tenu du faible prix du permis actuellement. Cela peut représenter un obstacle pour la relève, toutefois, et encore plus dans presque 5 ans, la valeur d'un 20 \$ ne vaudra plus grand-chose! Précisons que seulement le timbre de conservation aux É.-U. est vendu actuellement 25\$ US, en plus du prix pour le permis.

Au niveau des changements réglementaires pour les saisons 2018-19 et 2019-20, dans l'Est du Canada . Il est annoncé que la chasse aux canards noirs sera libéralisée pour les deux prochaines années. C'est-à-dire qu'il est prévu d'augmenter la limite quotidienne de deux canards noirs par jour. Ce changement s'inscrit à la suite d'une récolte supérieure au pourcentage autorisé aux É.-U. Sur la Basse-Côte-Nord, à l'Est de Natashquan, la période de la chasse aux eiders et aux canards kakawi sera prolongée.

L'Ontario augmente la durée de la saison de chasse et le quota journalier pour la bernache nichant en région tempérée (résidente). Le Manitoba a attribué le statut d'espèce en surabondance à la bernache nichant en région tempérée. Elle ouvrira une saison de chasse printanière à cette espèce en mars 2018. À voir lors de la prochaine réunion du comité oiseaux migrateurs de la FEDECP si on désire la même chose pour le Québec et évaluer sa faisabilité.

### **3.5 Centre d'observation des oiseaux de Cape May**

M. David Lapuma du centre d'observation des oiseaux de Cape May présente l'historique et les travaux réalisés par ce centre qui est situé directement sur la côte de l'Atlantique. Sa situation stratégique à Avalon permet l'observation d'oiseaux migrateurs à partir d'une plage. De septembre à mi-décembre de chaque année, des observateurs s'assurent de collecter des données chaque jour. Les données sont compilées et analysées. Lors d'une étude portant sur la phénologie (déroulement dans le temps) de la migration, il a été possible de déterminer que les oiseaux migrateurs passent de plus en plus tard d'année en année. Par exemple, 80% des macreuses à bec jaune arrivent et passent en moyenne 24 jours plus tard qu'auparavant. Les changements climatiques peuvent être mis en cause. Selon les espèces, une arrivée plus tardive

est remarquée. Elle est moins importante que celle remarquée pour les macreuses mais demeure observable et quantifiable.

### **3.6 Suivi de la bécasse d'Amérique à Cape May**

Le suivi automnal et une étude du taux de survie des bécasses d'Amérique au New Jersey sont présentés par M. Dan McAuley, spécialiste de la bécasse. Entre 2010 et 2013, 271 oiseaux ont été équipés d'émetteurs télémétriques après avoir été capturés à l'aide de filets. Les tempêtes occasionnelles de neige ou de verglas représentent la principale cause de mortalité des bécasses qui hivernent dans le Sud de cet état.

### **3.7 Présentation de l'historique de la chasse au NJ**

M. Jamie Hand présente un reportage vidéo sur l'historique de la chasse au New Jersey. M. Hand est un sculpteur d'appelants renommé dans la région. Dans le reportage, l'aspect de la sculpture d'appelant est grandement présenté. La chasse aux oiseaux de rivage, la chasse de la sauvagine à l'eau sont les principales activités présentées à travers l'histoire s'étant développée au New Jersey. La sculpture d'appelants fait partie intégrante des traditions dans cet état. Prochainement le vidéo sera lancée sur la chaîne You Tube "Local hunter perspective in New-Jersey". Il serait très intéressant de dresser et connaître l'historique et le développement de la chasse de la sauvagine au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

### **3.8 Ornithologues du New Jersey**

Mme Dale Rosselet dresse le portrait du domaine de l'ornithologie pratiqué dans la région de Cape May. Le territoire du New Jersey est protégé à 30% de sa superficie par différentes réserves et zone de conservation. Les ornithologues injectent, par année, environ 1 M\$ dans l'économie de Cape May lorsqu'ils pratiquent leurs activités.

### **3.9 NAWP Human Dimensions –(Plan nord américain de gestion de la sauvagine – dimension humaine)**

#### **3.10 Comité de travail**

Lors de ce comité de travail, différentes discussions sont menées afin de développer la dimension humaine nouvellement intégrée dans la Loi. Il est notamment question de déterminer le ratio optimal entre les habitats protégés, les chasseurs, les observateurs et le développement humain. Il est également question de déterminer les meilleures stratégies à mettre en place et la façon de mesurer l'importance des sauvagins par rapport aux observateurs de la faune aillée. Sur le sujet, à la section 5.3, un article d'interprétation effectué par l'ASSLSJ est présenté.

### **3.11 Différenciation génétique entre le canard noir hybride et le canard colvert**

Une étude sur la différenciation génétique est présentée par le Dr. Phil Lavretsky de l'université du Texas située à El Paso. Le canard malard de l'Est est génétiquement différent du canard noir hybride et du malard de l'Ouest. Cette différenciation est notamment causée par les oiseaux d'élevage.

### **3.12 L'influence des relâchées du canard colvert d'élevage sur les canards colverts sauvages**

Concernant cette présentation, un article est présenté à la section 5.2 du présent rapport. En plus des informations retrouvées dans l'article, il est annoncé qu'une clé d'identification est en cours de développement pour différencier sur le terrain les canards malards d'élevage des canards sauvages. Les malards d'élevage ont tendance à migrer d'Est en Ouest plutôt que Nord-Sud.

### **3.13 Population de la bernache résidente dans l'Atlantique Flyway, étude réalisée dans l'état de Virginie**

M. Zach Ladin, présente une étude réalisée dans l'état de Virginie. L'étude consiste essentiellement à déterminer le taux de survie de la bernache des zones tempérées (résidente) par rapport à celui de la bernache migratrice. De façon générale, le taux de survie global dans le Flyway de l'Atlantique est supérieur qu'auparavant. Cet accroissement du taux de survie est directement attribué à un taux de survie nettement meilleur pour les bernaches résidentes par rapport à celui de la bernache migratrice. Il n'est donc pas surprenant de voir de plus en plus de résidentes nous survoler au début de l'été et en période automnale. Il est à noter que plusieurs témoignages venant de la part des Américains nous indiquaient que ceux-ci récoltaient beaucoup plus de bernaches résidentes que des bernaches migratrices.

### **3.14 Multi-Stock Duck Harvest Management (Gestion de la récolte du canard en fonction de plusieurs espèces) – Comité de travail**

Depuis plusieurs années, un modèle de gestion pour établir la réglementation qui s'applique aux différentes espèces, autre que celle qui s'applique au canard noir, est en cours de développement. À la section 5.2, un article d'interprétation effectué par l'ASSLSJ incorpore et traite des travaux en cours de réalisation de ce comité. Le but est de définir de façons statistiques les limites quotidiennes et la durée des saisons. Jusqu'à ce jour, il intégrait plusieurs espèces, dont le canard colvert, le canard branchu, la sarcelle à aile verte, le garrot à œil d'or et le fuligule à collier. Entre autres, le modèle intègre principalement les statistiques qui concernent l'estimation de la population de couples nicheurs et les données relatives au baguage. Actuellement, le modèle intégré du canard colvert pose problème. Sa population locale étant en diminution aux É.-U., le poids statistique lié à cette espèce influence tellement le

modèle que des restrictions majeures auraient dû être mises en œuvre à court terme pour l'ensemble des espèces. À titre d'exemple, la population de couple nicheur de colvert devrait atteindre 1,8 million pour permettre une saison de type libérale, alors que la population actuelle se situe plutôt aux alentours de 750 000 oiseaux. Ce taux de 1,8 million n'a jamais été atteint auparavant. À ce compte, seul le canard malard demeure problématique en fonction de sa population à la baisse (celle aux É.-U., exemple les locaux), tandis que pour les autres espèces, ce n'est pas le cas. Ainsi, il est proposé et admis au Conseil de retirer le colvert du modèle multi-stock. Il sera lui-même géré indépendamment, à l'aide de son propre modèle. Seules les quatre autres espèces serviront à établir les bases de gestion de l'ensemble des autres espèces de canards. Au Canada, la population locale de malard est en légère augmentation, ce qui permettra d'éviter tout changement de notre réglementation à cet égard.

### **3.15 Cellular tracking technologies - Technologie de télémétrie par onde cellulaire et satellite.**

Pour les gestionnaires des populations, cette présentation est sans doute de tout intérêt. Pour le commun des chasseurs, il est tout même intéressant de connaître cette nouvelle technologie. Voici un lien menant au site Internet de la compagnie ayant développé cette technologie : <https://www.celltracktech.com/> Entre autre, elle permet l'analyse des données de déplacement en temps réel, en 3D, de mesurer la vitesse de déplacement, de déterminer les patrons de vol, etc. Les données peuvent être téléchargées à l'aide des ondes cellulaires. Les données peuvent être visualisées sur Google Earth. Bref, une multitude d'études et d'application peuvent être mises en œuvre selon différents types de besoins ou de projets.

## **4 Les comités**

### **4.1 Black Duck (Canard noir)**

En 2017, l'inventaire des canards noir, réalisé dans l'Est, établissait le nombre de canards nicheurs à 541 000, un résultat similaire à 2016, mais 12 % sous la moyenne à long terme. Dans l'Atlantic Flyway, la récolte se situait à 61 000 individus, 20 % sous la moyenne des 5 dernières années. En 2018 et 2019, le Canada optera, selon la gestion adaptative des canards noirs, pour un mode libéral de la récolte. Il est proposé que la législation soit la même que celle retenue lors de la saison de 2013-14. Une limite supplémentaire de deux canards noirs par jour avait été autorisée.

Lors de ce comité, beaucoup de discussions ont eu cours afin d'améliorer ou développer davantage d'outils de gestion, comme le baguage des canards noir. Il est admis que plus de canards noirs devraient être bagués, aspect important pour la gestion de cette espèce. Un article d'interprétation est présenté à la section 5.1 de ce rapport et inclut des éléments à ce



sujet. Il a également été traité de la limite autorisée de 2 canards noirs par jour dans certains états en 2017. Une mesure qui n'avait pas eu lieu depuis les 30 dernières années.

Enfin, une présentation effectuée par M. Daniel Lawson a eu lieu sur l'écologie de la reproduction de cette espèce en Caroline du Nord. Cette présentation nous a permis de prendre conscience que les habitats utilisés de reproduction du Sud sont davantage des types de milieux humides, composés de joncs uniquement, comparativement au Nord, comme au Québec, la reproduction s'effectue généralement en forêt boréale, où les nids se retrouvent souvent sous les arbustes le long des massifs d'épinettes, près des petits milieux humides. Lors de cette étude réalisée en Caroline du Sud, un faible taux de 24% des 56 nids suivis a obtenu un succès d'éclosion, un taux relativement bas. La prédation et l'envolement des nids par la fluctuation des eaux sont les principales causes d'insuccès dans ce type d'habitat.

## **4.2 HD - Human dimensions (Dimension humaine)**

Ce comité a traité des objectifs et moyen de mesures à mettre en œuvre pour cette nouvelle dimension à considérer et nouvellement introduite dans Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Un article d'interprétation de l'ASSLSJ traite de ce sujet à la section 5.3.

## **4.3 Diving Duck (Canards de mer)**

Mme Kate McGrew de l'université du Delaware, présente les résultats préliminaires de son doctorat qui consiste à identifier des dispositifs sonores pour éloigner les canards de mer des engins de pêches commerciaux. Aux É.-U., il semble y avoir une certaine problématique à l'effet que des captures accidentelles surviennent à partir des filets qu'utilisent les pêcheries commerciales, notamment lors de l'utilisation de filets maillants. Des tests menés en laboratoire ont permis de tester différents sons, différentes fréquences et différents volumes sur deux différentes classes d'âge de canards. Le défi de cette technologie à mettre en place reste à déterminer les sons qui n'effrayent pas les poissons et déterminer la portée de ceux qui sont efficaces. Des essais sont reportés et toujours en cours.

À ce comité, l'aspect financier à l'égard d'investissement à réaliser pour conduire différents inventaires pour les différentes espèces est discuté. L'un des manquements à combler consiste à baguer davantage de fuligules à collier, notamment pour aider l'intégration de donnée supplémentaire à analyser dans le modèle de gestion multi-espèces. Différentes stratégies ont été discutées et certains représentants de différents états ont recommandé des techniques utilisées et à améliorer. L'une de ces techniques consiste à l'installation de filet maillant équipé d'appelants comme flotteur et de pousser les attroupements d'oiseaux vers ces filets. Ainsi, les canards se retrouvant à proximité, ils sont effrayés pour qu'ils plongent et se prennent dans le filet. Le filet est immédiatement levé par différentes équipes, sur-le-champ, afin de récupérer les oiseaux maillés et vivants, pour procéder à leur baguage.

Finalement, ce comité s'est attardé à la possibilité de déterminer les indices de fécondité (ratio juvéniles/adulte) des canards de mer à partir de photographies, en addition aux données issues

des différents wing bees réalisés. Des images photographiques peuvent être analysées une à une afin de déterminer le taux de fécondité des espèces de canards, tels les macreuses noires, les macreuses à front blanc, les macreuses à ailes blanches et les eiders à duvet. Par identification le nombre de juvéniles et d'adulte est déterminé sur chacune des photos et compilé ensuite. Cependant certaines images peuvent être confondantes. Des essais seront réalisés en utilisant des photos qui proviennent d'ornithologues amateurs sélectionnés. Ces photos seront analysées par plusieurs chercheurs et gestionnaires, afin de déterminer le taux d'efficacité de cette technique qui évite de récupérer des oiseaux par la chasse. Les critères d'identification à cet effet pourraient également être revus pour être améliorés et permettre une meilleure identification.

#### **4.4 MSUGB – Migratory shore and upland game bird (Les oiseaux migrateurs de rivage, la bécasse d'Amérique et la tourterelle triste)**

À chacune de nos participations à l'AFC, nous nous assurons que je puisse (Michel B.) assister à la réunion de ce comité, qui traite entre autres de la bécasse. Étant bécassier et membre du club des bécassiers du Québec, je leur envoie un résumé de ce qui a été dit sur le sujet. Mais la majorité du temps, et ce fut le cas cette année, seulement une vingtaine de minutes a été consacrée à la bécasse.

En résumé on peut dire sur la bécasse :

- Déclin à long terme de la bécasse lequel est associé à la perte d'habitat en quantité et qualité.
- Plusieurs états américains continuent d'initier des projets d'amélioration d'habitats pour la bécasse. On commence à voir les résultats positifs de ces projets, notamment dans la région des Grands Lacs où quelques états ont réussi à renverser la tendance.
- Depuis 2010, la nouvelle réglementation de la limite journalière de récolte de la bécasse aux États-Unis a diminué. La récolte totale représente 50% dans l'Est et de 30% dans le couloir central des États-Unis.
- On désire donner un léger signal de libéralisation de la réglementation aux chasseurs américains afin de maintenir une tradition de chasse.
- Le régime libéral de récolte sera autorisé lorsque la moyenne des routes de croule sera de 3.0 oiseaux par route vs 3.25 qu'il était précédemment. Cette mesure vise surtout à encourager la mise sur pied d'autres projets d'amélioration d'habitats.

À titre de réflexion personnelle, j'attire votre attention sur le développement domiciliaire. Ce développement se réalise surtout dans des habitats à bécasse. Bon nombre des habitats en friche et jeunes boisés sont détruits pour faire place à nos luxueux quartiers!

#### **4.5 Canada goose (Bernache du Canada)**

Ce comité traite de la bernache du Canada, que ce soit de la population migrante ou résidente. Le plan de gestion est discuté et les améliorations présentées. Les priorités d'investissements du USFWS sont présentées. Durant les quatre prochaines années, les efforts consentis aux inventaires pourraient être revus à la baisse. Il est possible que l'inventaire à réaliser dans le Nord en 2019 soit suspendu pour une année en fonction des budgets disponibles. Le projet de marquage de la population atlantique, soit celle qui longe la côte du Labrador et des Maritimes, sera reconduit. Paul Padding (USFWS), dresse une mise à jour concernant la destruction des nids et des œufs de bernaches résidentes à travers différents états. Il est également question des activités d'effarouchage qui se déroulent en milieu agricole, une action relativement nouvelle. Afin de protéger la population de petites bernaches de type "cackling", nouvellement séparée du groupe de bernache du Canada, des discussions portent sur le besoin d'adopter des mesures applicables afin de ne pas affecter les saisons de chasse en cours pour la bernache du Canada en général.

Enfin, un projet du SCF nous est présenté par M. François Bolduc. Il s'agit d'un projet mené à la demande de la société Niskamoon, un organisme qui représente les intérêts des cris du territoire de la baie James. Un total de 25 mâles de bernaches ont été marqués à l'aide d'unité de suivi satellite. Les oiseaux ont été capturés et marqués près du village de Puvirnituk, dans la région où bon nombre de bernaches migratrices vont nicher. Le but est de définir les mouvements migratoires des bernaches en fonction du développement hydroélectrique et la création de réservoirs situés à l'intérieur des terres. Les cris se questionnent à l'effet que les déplacements des outardes s'effectuent davantage dans les terres, ce qui occasionne une certaine problématique pour le déroulement de la chasse traditionnelle effectuée le long des côtes de la baie James. À ce jour, les données n'ont pas encore été traitées, mais il ne reste que 11 oiseaux équipés du système. Certaines d'entre elles seront fort probablement récupérées lors du prochain "goose break" du printemps 2018!

#### **4.6 SNOBS – Snow geese, Brant and swan (Oie des neiges, bernache cravant et cigne)**

À ce comité, on apprend que la population de bernache cravant évaluée en 2017 est de 165 828 individus. Le modèle de gestion en révision ne permet toujours pas une législation libérale, et ce, même après une augmentation progressive de cette population. En 2018-19, la saison de chasse durera 60 jours et la limite de prise demeurera à 2 oiseaux par jour comme c'est le cas actuellement. Sa chasse ne s'effectue que le long des côtes de l'Atlantique, en mer.

L'état du Delaware demande la possibilité de chasser les cignes. Le comité devra se prononcer sur le sujet, mais il est tout d'abord admis qu'un plan de gestion pour cette espèce devra être développé avant de permettre cette chasse dans cet état.

Concernant la gestion de la grande oie blanche, le rapport du SCF reste à être fourni. Le plan de gestion est en révision depuis 2014. De règle générale, des discussions préliminaires ont porté

sur la chasse printanière de conservation. Au niveau du Québec, davantage de résultats seront nécessaires avant de proposer tout changement à l'égard de la réglementation qui entoure la chasse printanière de conservation.

#### **4.7 Duck Harvest (Récolte des canards)**

Un retour sur le plan de gestion multi-stock est effectué afin de présenter la décision retenue lors de la session de travail du lundi. Entre autres, le canard colvert sera désormais définitivement retiré du modèle de gestion multi-stock et le scénario pour déterminer la durée des saisons et la limite permise par jour est établi. Le prochain Flyway pourra nous présenter la nature des développements apportés.

Il est également prévisible de voir une limite quotidienne revue à la baisse aux É.-U. pour le canard colvert.

## **5 Articles d'interprétation (ASSLSJ)**

### **5.1 Baguage canard noir**

Tant les gestionnaires américains que canadiens indiquent que toutes les stations de baguage en Amérique du Nord ont subi des diminutions importantes du nombre de canards bagués. L'espèce du canard noir ne fait pas exception à la règle. L'ASSLSJ a également remarqué cette diminution à partir de sa propre station de baguage située à la Pointe-Taillon. Il semble que la profusion de maïs disponible dans les champs, ainsi que d'autres types de nourriture pour les canards qui provient de l'agriculture et qui est disponible en même temps que la saison de baguage (août, septembre au Québec), fait en sorte que les canards fréquentent moins les sites de baguage. Or, pour le bon fonctionnement des modèles de gestion des espèces, nous avons besoin d'un grand nombre d'individus bagués et de retour des bagues récoltées par la chasse. Depuis plusieurs années, le nombre de canards noirs bagués demeure insuffisant. Pour compenser cette diminution, un programme de baguage hivernal a été instauré depuis quelques années aux États-Unis, et ce, pour permettre de répondre à deux besoins. Pour atteindre le premier objectif, ils réussissent à capturer un certain nombre de canards noirs dans les sites d'hivernage, pour ainsi compenser en partie la diminution des captures effectuée en pré-saison dans les différentes stations (août, sept.). Le deuxième objectif visé par le baguage hivernal consiste à améliorer le calcul du taux de récolte des différentes espèces effectué par la chasse. Ainsi, les bagues qui sont recapturées dans ces stations hivernales font parties des analyses pour évaluer la récolte totale.

Cependant, il y a toujours nécessité de baguer davantage de canards noirs, particulièrement chez la population de canards noirs en forêt boréale. Au Québec, les canards noirs récoltés sont majoritairement ceux nichant au Sud, alors que les Américains récolteraient davantage les canards noirs de la forêt boréale pour laquelle nous avons beaucoup moins d'informations et de

données de baguage. En Ontario, des projets de baguage seront directement effectués dans la forêt boréale dès 2018. Ces sites permettront peut-être de baguer de plus en plus de canards noirs. Pour l'instant, il est impossible de prédire si ces essais porteront leur fruit, car en milieu boréal, les canards sont grandement dispersés sur le territoire, de sorte qu'il ne sera pas nécessairement facile de les regrouper en un endroit pour les baguer en bon nombre. Toutefois, si les résultats sont satisfaisants, il est possible que cette avenue voie le jour au Québec, le tout dépendamment des budgets disponibles. Le ratio résultant sur l'investissement sera un facteur très important à considérer. Ainsi, l'ASSLSJ va suivre ce dossier avec attention afin de recommander ou non de réaliser cette propre alternative au Québec, voire dans notre propre région où nous nous situons aux portes de la forêt boréale.

## **5.2 Diminution du canard colvert aux États-Unis**

Il faut comprendre au départ que les saisons de chasse aux canards aux États-Unis sont établies à partir du modèle de gestion de la population de canards colverts. Or cette espèce est en diminution constante dans les états du Sud (pas dans les états du nord ni au Québec) depuis quelques années. Si rien n'était fait, les Américains devraient restreindre d'ici 1 an ou 2 la saison de chasse aux canards uniquement due à la diminution du colvert, par exemple, en diminuant le nombre de journées de chasse durant la saison de chasse.

Cette diminution est directement et en majeure partie liée à l'erreur humaine. Des études génétiques ont démontré ce qui suit. Depuis des décennies, plus de 500,000 canards colverts d'élevage sont relâchés chaque année. Des fermes qui fournissent ces canards à des clubs privés organisent des chasses artificielles pour leurs membres, exactement comme les chasses organisées pour le faisan. Ainsi, les canards sont relâchés à partir d'une tour, les chasseurs placés tout autour, récoltent les canards s'enfuyant dans leur couloir de tir. Évidemment, plusieurs canards réussissent à s'échapper au système et s'établissent dans la nature environnante. Des études ont démontré qu'entre 25% et 50% de ces canards peuvent réussir à survivre. Avec les années, des milliers de canards d'élevage se sont ainsi mélangés aux colverts sauvages et hybridés. Or le canard colvert d'élevage présente des différences morphologiques, notamment au niveau du bec qui est plus court et comporte moins de lamelles à l'intérieur qui permettent de conserver la nourriture fine glanée en milieu naturel. L'hybridation entre les colverts d'élevage et les colverts sauvages fait en sorte qu'un grand nombre de canards du Sud des États-Unis ne font pas de migration Nord-Sud. Également, ils présentent un bec transformé qui n'est pas adapté à la nourriture retrouvée en milieu naturel. Moins bien adaptés pour se nourrir, ces canards possèdent donc un taux de survie plus faible qu'à la normale, ce qui a entraîné la diminution de la population de canard colvert dans le moyen et le Sud des États-Unis de la côte Est.

Depuis 4 ou 5 ans, les Américains travaillent à établir un modèle qui serait basé sur plusieurs espèces de canards, soit le canard branchu, la sarcelle à aile verte, le garrot à œil d'or et le fuligule à collier (multi-stock duck harvest model, incluant 5 espèces ou 4 excluant le colvert) afin d'établir le régime de leur saison de chasse aux canards en général (libéral, modéré,

restreint ou fermé). Les premières versions du modèle incluait le canard colvert, cependant, comme cette espèce demeure abondante à comparer des autres espèces, elle représentait un poids statistique supérieur dans le modèle. Alors, la baisse de sa population actuelle rendrait restrictive la chasse pour les autres espèces. Il a alors été décidé de retirer le canard colvert du modèle de gestion multi-stock. Seules les quatre premières espèces énumérées plutôt seront considérées dans le modèle en développement. Toutefois, les populations de canards colverts continueront d'être gérées à partir de son propre modèle. Les discussions en cours au Conseil permettent d'entrevoir une limite future de la récolte permise de canards colverts revue à la baisse du côté américain.

Malgré ce changement remarqué dans la population de colvert aux É.-U., cette situation n'aura aucun impact au Canada. Notre propre population de colvert étant en augmentation et la pression de chasse étant de beaucoup inférieure à celle des Américains, cela permet à nos gestionnaires canadiens, en fonction de notre mode de gestion, de retenir le statu quo en ce qui concerne la récolte de ces espèces au Québec.

### **5.3 L'ajout de la dimension humaine**

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) a été créé en 1984. À cette époque, il comportait 2 objectifs révisés aux 5 ans. Le premier établit la cible à atteindre pour les populations de sauvagine et le second vise la restauration/protection des habitats. Une révision en profondeur du PNAGS a été amorcée en 2012 et un 3<sup>ème</sup> objectif y a été ajouté : la dimension humaine (préoccupations sociales). Donc dorénavant les gestionnaires devront tenir compte des préférences des utilisateurs (chasseurs, observateurs et public en général) pour la conservation des habitats et les objectifs de populations de canards à atteindre, en fonction des préoccupations de l'utilisateur observateur et de l'utilisateur chasseur.

En réalité, on peut penser que ce 3<sup>ème</sup> objectif soit mis en place avant tout en conséquence de la diminution du nombre de chasseurs, et donc de la diminution des budgets des états américains associés à la gestion de la chasse et des habitats. À titre de rappel, je vous fais un copié/collé de 2 paragraphes de mon résumé de la réunion de février 2015 :

(30 minutes sont accordées pour une présentation par l'American Birding Association (ABA), un OSBL fondé dans les années 60 et comptant 4000 membres individuels. Le présentateur se dit non-chasseur et il est conscient que le sauvaginier par l'achat de permis, armes et munitions investit des sommes importantes dans la protection des habitats. Rappelons qu'aux É.-U., une taxe spéciale sur les armes et munitions est retournée en bonne partie pour les habitats et la gestion des différents programmes de chaque état.

Jusqu'à présent, les observateurs n'étaient pas de grands donateurs pour la conservation des habitats. Or le conférencier de l'ABA nous apprend qu'ils ont commencé cette année (2015) à vendre le timbre de conservation à leurs membres, soit le même qui est apposé sur nos permis de chasse (É.-U. et Canada). Un millier de timbres ont été vendus, ce qui équivaut à une petite

contribution convient-il. Pendant la pause je recueille sur le sujet les commentaires de Ron Sineo, représentant de la «South Shore Waterfowlers Association». Selon lui, ce qui est inquiétant, c'est que les «birders» représentent une source de financement inexploitée pour le gouvernement, alors que le nombre de chasseurs est en diminution. Les utilisateurs observateurs en viendront-ils à demander un retour sur leur investissement, en termes clairs des restrictions sur la chasse afin de leur permettre de réaliser leur loisir d'observateur de la faune?

En 2018 on est toujours en attente des résultats sur les sondages lancés par le PNAGS, réalisés aux États-Unis et au Canada auprès des chasseurs et des observateurs, afin de connaître leur préoccupation réelle et leur prise de décision concernant la façon dont ils pratiquent leurs activités. Cependant, nous avons interrogé sur le sujet plusieurs participants du Conseil de l'Atlantic Flyway (AFC) afin de connaître leur interprétation des enjeux de cet objectif de la dimension humaine. Nous partageons la crainte de Ron Sineo de la South Shore waterfowler's association de Long Island. À long terme, si les observateurs se mettent à contribuer financièrement à la protection des habitats, il y a de fortes chances qu'ils en viennent à exiger des concessions de la part des chasseurs et ainsi retrouver une part équitable de leur investissement. Toutefois, certains membres des différents ministères n'appréhendent pas de changements tangibles lors de la mise en place d'habitat de conservation. Ils croient que les implications du milieu dicteront la façon de faire en fonction des utilisateurs impliqués. De façon interprétée, cela veut dire que si un habitat de conservation en développement est pour être créé par des ornithologues, le milieu se verra fort probablement et pour ne pas dire, sera protégé de la chasse. Alors, nous nous devons de rester à l'affût de tous les projets potentiels et tenter de nous introduire dans la planification et la mise en place de ces nouveaux habitats pour continuer de défendre nos intérêts. Ainsi, voici un autre exemple pour lequel une association de Sauvaginiers est nécessaire. Dans un futur rapproché, elle servira davantage à défendre les préoccupations humaines des chasseurs vis-à-vis les utilisateurs observateurs. Le comité mis en place par l'AFC continu, en ce moment, d'élaborer les grandes stratégies nécessaires à l'application de ce troisième objectif du PNAGS. De plus, ils devront également établir les moyens de mesures pour l'application tangible de développement des projets de conservation à développer et par rapport aux investissements publics qui s'y rattachent.

## **6 Divers**

L'association des sauvaginiers du New Jersey compte 1 000 membres sur un total de 9 000 chasseurs potentiels. Leur nombre de membres a grandement diminué lors des dernières années. Le président associe cette baisse principalement à l'offre d'activités beaucoup plus diversifiée qui s'adressent aux jeunes. Même la pêche au bar rayé serait une activité ayant réellement pris de l'ampleur au détriment de la chasse aux canards. La chasse aux migrateurs dans cet état s'effectue principalement à l'eau. La plupart des champs agricoles sont réservés

par des services de guides. Il en coûte 20\$ US par année pour être membre de l'Association du New Jersey.

Un hommage est rendu à Paul Castelli, gestionnaire de l'état du New Jersey pour ses nombreuses années d'implication au service de la faune et de la sauvagine. Il a travaillé 31 ans pour le service de l'état et 4 ans pour le USFWS. Ces dernières années, il a consacré son emploi du temps pour une réserve de conservation dans l'état du New Jersey. La retraite de Paul Castelli est donc annoncée, une ressource ayant grandement contribué à l'AFC.

## **7 Présentation de projets et Field trip**

Nous avons eu l'occasion de visiter trois sites de milieux humides aménagés dans la baie du Delaware. Ces aménagements font partie du programme de restauration des habitats de la centrale nucléaire de Salem, NJ. Ces travaux s'inscrivent essentiellement comme mesures compensatoires liées à cette centrale. Il s'agit de méga surfaces ayant été retransformées en milieux humides complexes pour favoriser les poissons, la faune, les oiseaux, dont la sauvagine. Il est à noter que la phragmite a considérablement été éradiquée des surfaces aménagées. Certains sites étaient d'anciennes fermes produisant de l'herbe salée, un produit utilisé dans le domaine du textile. Les étendues des marais sont énormes, les travaux représentent 20 000 acres de marais et habitats restaurés. Des sommes astronomiques y ont été investies depuis 1994. Cette visite nous a permis de constater l'ampleur des investissements réalisés en comparaison de ce qui a pu être réalisé au Québec. La différence est remarquable!

## **8 Participation de l'ASSLSJ à L'AFC 2018**

Nous tenons à préciser que nous estimons que notre présence à l'AFC est primordiale et importante. Elle nous permet de continuer de mettre en œuvre les meilleures actions possibles au développement de notre passion et pour la conservation de la faune de toute notre région. L'information que nous y recueillons représente des outils nécessaires à la compréhension pour le développement de nombreuses initiatives. Ces informations nous permettent également de mieux intervenir au niveau des différentes instances en place. L'ASSLSJ a été en mesure de participer à l'édition hivernale 2018 de l'AFC, grâce à la participation financière des partenaires suivants :

- M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec et député de la circonscription de Roberval;
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FEDECP);
- Association des Sauvaginiers de la Grande région de Québec (ASGRQ);
- Club de chasse, pêche et tir de Farnham inc. (CCPTF).



